

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2012)

Heft: 1953

Artikel: Politique énergétique: petits pas en tous sens

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Politique énergétique: petits pas en tous sens

Jean-Daniel Delley • 29 avril 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/20464>

Abandonner le nucléaire, bien sûr, mais encore faut-il organiser et réussir la transition

La décision rapide d'abandonner le nucléaire a bénéficié d'une large soutien politique et populaire. Par contre, la politique énergétique qu'exige cette décision se révèle pleine d'embûches, tant divergent les intérêts en présence.

Après la catastrophe de Fukushima, la Suisse, comme sa voisine allemande, a décidé sans tarder de fermer ses centrales nucléaires. Une décision irréfléchie, dictée par l'émotion? Politiquement, ce choix est justifié. Impossible de poursuivre longtemps encore la valse-hésitation autour de la construction de nouvelles centrales, avec des électriciens demandeurs et une opinion publique prête à rejeter leurs projets. L'incertitude devenait énergétiquement irresponsable et économiquement intenable. Fukushima fut l'événement-choc qui permit de trancher.

Reste à mettre en musique la stratégie qui doit permettre de se passer de l'atome. L'exercice se révèle périlleux. L'estimation de la capacité de production additionnelle dépend des économies

d'énergie réalisables. Par ailleurs le choix des sources de production ne peut ignorer les coûts des différentes techniques envisageables, pas plus que leur faisabilité politique. Certaines organisations de protection de la nature annoncent déjà une initiative populaire² pour brider l'extension de l'énergie hydraulique. Les Verts sont prêts à combattre les centrales à gaz. Et l'extension du parc éolien rencontre régulièrement des oppositions locales.

Dans une première étape, le Conseil fédéral prévoit la construction d'une grande centrale à gaz d'ici 2020 et trois ou quatre autres si les mesures d'économie et les énergies renouvelables ne suffisent pas. On voit le danger: une politique volontariste à base de fortes incitations et de contraintes n'est qu'à l'état d'ébauche et suscitera de fortes oppositions. Ce qui devrait faciliter la percée du gaz qui, une fois opérationnel, découragera l'usage économique de l'énergie. Le gaz parviendra-t-il vraiment à s'imposer? Les partis politiques ont accueilli ce projet avec scepticisme. Et les électriciens ne manifestent guère d'enthousiasme: selon eux, la filière ne serait pas rentable vu le coût des compensations

d'émission de CO₂, à réaliser pour moitié en Suisse même.

Faut-il viser l'autarcie énergétique ou préférer s'approvisionner en partie à l'étranger à des conditions financières plus favorables? Avenir Suisse³ privilégie le deuxième terme de l'alternative pour des raisons économiques. D'ailleurs aujourd'hui déjà, nous importons plus d'électricité que nous en exportons et la Suisse est fortement intégrée au réseau européen. Mais cette option, tout comme aussi la priorité aux grandes centrales de production sur le territoire helvétique, impose de développer fortement les lignes à haute tension, ces autoroutes électriques qui partout suscitent des oppositions.

La politique énergétique post-nucléaire se révèle complexe. Elle inclut plusieurs volets dont la pondération doit tenir compte d'exigences économiques, environnementales et de sécurité de l'approvisionnement. Pour l'heure, la stratégie du Conseil fédéral ne permet pas une vue d'ensemble et évacue la question centrale: faut-il privilégier les grandes centrales de production ou mettre l'accent sur la décentralisation? La

démarche par étapes – le pragmatisme helvétique – risque de compromettre la cohérence du tout. *Le Temps*⁴ note à juste titre le

manque d'ambition de notre pays en matière d'innovation et de recherche dans le secteur de l'industrie énergétique de l'avenir, au

contraire de plusieurs régions dans le monde qui ont su anticiper la révolution verte.

Une politique incarnée

Jean-Pierre Ghelfi • 27 avril 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/20442>

La Chaux-de-Fonds, centenaire d'une ville de gauche

Plus ça change, plus c'est la même chose. La grande peur des classes aisées d'un retour des socialistes au pouvoir fait écho aux valises de francs (français) qui auraient franchi la frontière helvétique pour trouver un refuge dans les coffres des banques suisses lors de l'élection de François Mitterrand en 1981.

Les partis de droite ont tenu des propos équivalents en 1912 pour écarter la perspective d'une majorité de gauche à La Chaux-de-Fonds qui ne pourrait, prétendaient-ils, que mal gérer les finances de la commune, gonfler l'endettement et faire fuir les (riches) contribuables et les entreprises. Les «collectivistes» l'ont pourtant emporté.

Le livre⁵ publié récemment par le parti socialiste de La Chaux-de-Fonds pour marquer le centenaire d'une ville à majorité de gauche n'est pas seulement

intéressant comme témoignage d'un mouvement qui a perduré grâce à l'engagement de milliers de personnes. Il l'est aussi pour permettre de recadrer dans leur contexte historique les mille et une luttes qui se sont déroulées dans le siècle: logement et urbanisme, écoles et formation, politique sociale, culturelle et sportive, finances, fonction publique, intégration des migrants, pacifisme, droits des femmes.

Ce recadrage, s'agissant des finances publiques, montre que les positions, en cent ans, n'ont pas changé d'un iota. Et ces positions sont un peu universelles. Droite et gauche s'affrontent aujourd'hui comme hier sur leurs compétences / incompétences respectives à bien/mal gérer les deniers des contribuables.

«Du point de vue des finances publiques, cette première législature (1912-1915) à majorité socialiste ne justifie pas les craintes de la droite de voir la gauche les laisser filer. Certes, sur cette période de trois ans, les comptes sont

déficitaires deux fois sur trois. Mais il convient de préciser que les années 1914 et 1915 ont vu croître un déséquilibre important entre les revenus et les charges en raison de la baisse des recettes et des dépenses supplémentaires liées à la crise et à la guerre (ouverture de chantiers pour chômeurs). C'est à cette époque qu'à l'initiative des organisations ouvrières, on constitue une Commission de secours aux chômeurs dans la gêne, chargée de trouver des moyens financiers. L'impasse financière, apparue surtout en fin de législature, explique sans doute la perte des élections de 1915. A moins que les 1907 personnes privées du droit de vote en raison de leurs arriérés d'impôts en soient la cause! Ce n'est qu'en 1925 que le droit de citoyenneté ne sera plus lié à des conditions fiscales.»

La journée de 8 heures

Revenue au pouvoir en 1915, la droite ne fait pas mieux ni différemment.

«La dette s'accroît, le montant total des allocations